

Bulletin de service

Éditeurs de journaux

2009



Faits saillants

- Les revenus d'exploitation des éditeurs de journaux ont diminué de 9,8 % en 2009 pour s'établir à 4,9 milliards de dollars. Cette diminution est attribuable principalement à la baisse des revenus de publicité. Les principales baisses ont été observées dans les provinces de l'Ouest et en Ontario.
- Près des deux tiers des revenus d'exploitation de l'industrie proviennent de la vente de publicité qui est largement sensible aux conditions économiques. Or, la récession économique qui a débuté à la fin de 2008 a entraîné une baisse des revenus de publicité de l'ordre de 15,5 % dans le cas des quotidiens et de 10,0 % dans le cas des journaux communautaires et autres journaux en 2009.
- Par ailleurs, 18 % des revenus des éditeurs de journaux provenaient des revenus de diffusion. En 2009, les revenus de diffusion ont augmenté de 1,2 % dans le cas des quotidiens et des journaux communautaires et autres journaux. Cette augmentation est attribuable principalement à une augmentation de 5,4 % du prix des journaux selon l'Indice des prix à la consommation.
- Les revenus tirés des services de distribution (de circulaires et d'encarts, par exemple) ont diminué de 6,2 % en 2009 après avoir augmenté de plus de 50 % entre 2004 et 2008. Les revenus tirés de l'impression sur commande ont également diminué de 3,1 % en 2009, après des années de croissance soutenue.
- L'industrie a réduit ses dépenses d'exploitation de 7,4 % en 2009, mais cette réduction n'a pas permis de compenser la diminution des revenus d'exploitation, qui a été plus forte. Par conséquent, la marge bénéficiaire d'exploitation des éditeurs est passée de 12,3 % en 2008 à 9,9 % en 2009.
- La part la plus importante des coûts reste les salaires, traitements et avantages sociaux, qui représentaient 40 % des dépenses d'exploitation de l'industrie en 2009. Le coût de la main-d'oeuvre a diminué de 5,1 % en 2009, principalement en raison des mises à pied résultant d'une baisse des revenus dans l'industrie.
- Le coût des biens vendus représentait un autre 15 % des dépenses d'exploitation. L'industrie a réussi à réduire ses coûts de 1,0 % seulement en 2009 et ce, en raison de la hausse du prix du papier journal.
- La réduction des dépenses discrétionnaires des éditeurs de journaux a été plus forte. Ainsi, les frais de publicité, de marketing, de déplacements, de repas et de représentation ont diminué de 21,4 % en 2009, après avoir diminué de 5,4 % en 2008.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Résumé des principales variables par région, 2007 à 2009

	2007	2008 ^r	2009 ^p
	millions de dollars		
Canada			
Revenus d'exploitation	5 394	5 434	4 900
Dépenses d'exploitation	4 713	4 767	4 414
Salaires, traitements et avantages sociaux	1 828	1 856	1 762
Marge bénéficiaire d'exploitation (en pourcentage)	12,6	12,3	9,9
Provinces de l'Atlantique			
Revenus d'exploitation	260	261	261
Dépenses d'exploitation	231	236	236
Salaires, traitements et avantages sociaux	100	104	106
Marge bénéficiaire d'exploitation (en pourcentage)	11,1	9,5	9,4
Québec			
Revenus d'exploitation	1 031	1 046	955
Dépenses d'exploitation	896	914	832
Salaires, traitements et avantages sociaux	365	365	334
Marge bénéficiaire d'exploitation (en pourcentage)	13,1	12,6	12,8
Ontario			
Revenus d'exploitation	2 315	2 281	2 065
Dépenses d'exploitation	2 173	2 163	1 964
Salaires, traitements et avantages sociaux	764	770	729
Marge bénéficiaire d'exploitation (en pourcentage)	6,1	5,2	4,9
Provinces de l'Ouest (et les territoires)			
Revenus d'exploitation	1 788	1 846	1 620
Dépenses d'exploitation	1 413	1 455	1 382
Salaires, traitements et avantages sociaux	600	617	591
Marge bénéficiaire d'exploitation (en pourcentage)	21,0	21,2	14,7

Note(s) : Les données sont groupées par région canadienne pour préserver la confidentialité des répondants.

Tableau 2

Revenus publicitaires par type de journal, Canada, 2007 à 2009

	2007	2008 ^r	2009 ^p
	millions de dollars		
Quotidiens	2 665,5	2 645,3	2 235,6
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	984,2	1 013,1	911,6
Total	3 649,7	3 658,5	3 147,2
	taux de croissance (pourcentage)		
Quotidiens	-0,7	-0,8	-15,5
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	3,3	2,9	-10,0
Total	0,3	0,2	-14,0

1. Les journaux universitaire, ethniques, et religieux sont aussi inclus dans cette catégorie.

Note(s) : La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 3
Revenus de diffusion selon le type de journal, Canada, 2007 à 2009

	2007	2008 ^f	2009 ^p
	millions de dollars		
Quotidiens	823,1	827,5	837,2
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	37,3	37,7	38,1
Total	860,4	865,2	875,3
	taux de croissance (pourcentage)		
Quotidiens	-0,2	0,5	1,2
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	2,1	1,2	1,2
Total	-0,1	0,6	1,2

1. Les journaux universitaires, ethniques, et religieux sont aussi inclus dans cette catégorie.

Note(s) : La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Aussi, veuillez utiliser les revenus de diffusion des journaux communautaires avec prudence étant donné la petite taille des données et des coefficients de variation plus élevés que la normale qui leur ont été associés.

Tableau 4
Revenus selon l'activité en pourcentage des revenus d'exploitation, Canada, 2007 à 2009

	2007	2008 ^f	2009 ^p
	pourcentage		
Revenus de publicité	69,2	69,0	66,1
Quotidiens	50,5	49,9	47,0
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	18,7	19,1	19,1
Revenus de diffusion	16,3	16,3	18,4
Quotidiens	15,6	15,6	17,6
Journaux communautaires et autres ¹ journaux	0,7	0,7	0,8
Impression sur commande	3,7	3,8	4,1
Distribution d'encarts et de dépliants ²	7,2	7,5	7,8
Autres revenus d'exploitation ³	3,6	3,4	3,6
Total des revenus d'exploitation	100,0	100,0	100,0

1. Les journaux universitaires, ethniques et religieux sont aussi inclus dans cette catégorie.

2. Ce chiffre ne comprend pas le montant total des revenus tirés de la distribution de dépliants puisque cette activité a souvent été déclarée dans les revenus de publicité.

3. Sont inclus, par exemple : vente de listes d'abonnement, photocopies, articles de papeteries, fournitures, octrois et subventions, dons, règlements d'assurance, recouvrement de mauvaises créances, etc.

Note(s) : La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 5
Dépenses choisies en pourcentage des dépenses d'exploitation, Canada, 2007 à 2009

	2007	2008 ^r	2009 ^p
	pourcentage		
Salaires, traitements et avantages sociaux	39,0	39,1	40,2
Coût des ventes (y compris le papier journal, l'encre, etc.)	13,3	13,8	14,8
Travaux donnés à contrat (comprennent l'impression à contrat et les pigistes)	13,7	13,8	12,7
Livraison, entreposage, poste et messagerie	10,6	10,5	10,9
Dépréciation et amortissement	3,4	3,2	3,4
Publicité, déplacements et représentation	4,2	3,9	3,3
Autres dépenses d'exploitation ¹	15,9	15,7	14,7
Total des dépenses	100,0	100,0	100,0

1. Sont inclus : location; réparations et entretien; téléphone et autres services de télécommunications; frais de services juridiques, de comptabilité, de vérification, de consultation et honoraires d'autres services professionnels; commissions versées à des personnes autres que les employés; frais pour services financiers; assurance; redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage; impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis; dépenses d'énergie; frais versés au siège social; fournitures de bureau; créances irrécouvrables; et dons.

Note(s) : La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des éditeurs de journaux au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme éditeurs de journaux (SCIAN 511110) dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année faisant l'objet de l'enquête.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité -- entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source telle que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2009 s'est établie à 131 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 97,4 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

361-0003	Éditeurs de journaux, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (5 séries)
361-0022	Éditeurs de journaux, dépenses d'exploitation, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel(pourcentage) (21 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4710 - Enquête annuelle sur les industries de services : Éditeurs de journaux

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Février 2011

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 63-241-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-6915

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2011. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) ; Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.